

CADRE DU SEMINAIRE ET MODALITES DE TRAVAIL

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des activités de la commission « Forêt et filière bois » de la Fédération des Parcs. Il est également l'occasion de prolonger les partenariats mis en œuvre par la Fédération des Parcs avec les têtes de réseau de la forêt public et privée et les autres acteurs institutionnels.

Il a vocation à réunir des techniciens et élus des Parcs et des représentants locaux de nos partenaires (ONF, CNPF, FNCOFOR, OFB, Ministère de l'agriculture...).

Le séminaire permettra de :

- bénéficier d'apport en informations, expériences, analyses d'experts, partenaires et Parcs ;
- faire le point sur l'état d'avancement des travaux du réseau ;
- échanger sur les pratiques, actions, partenariats et outils ;
- aller à la rencontre d'expériences ;
- identifier les priorités d'actions à mener avec ses partenaires.

Il alternera des temps de plénière et des ateliers, des visites de terrain et des moments conviviaux.

Renseignements :

Fédération des Parcs :
 Julien CHESNEL - Tel. 06 64 13 94 00
 Stéphane ADAM - Tél. 06 71 00 19 93
 Dominique VESPUCE - Tel. 07 60 05 43 42
 Parc d'Aubrac :
 Romain RIBIERE - Tel. 07 57 00 21 04



Avec le soutien de :



Séminaire

Vers une vision partagée de la forêt

29 et 30 mars 2022 - Parc du Golfe de l'Aubrac



Les forêts sont souvent perçues comme un des seuls espaces naturels accessibles à tous et donc un lieu de nature privilégié pour de nombreux habitants de nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Souvent, elles renvoient en priorité aux fonctions de captation de CO₂, de préservation de la biodiversité et des habitats naturels de la forêt, au détriment de l'utilisation du bois à des fins de production. Cette appropriation des forêts par les citoyens renvoie parfois à une notion de bien commun qu'il s'agit d'interroger au regard des caractéristiques de la forêt française et de sa gestion multifonctionnelle.

La forêt renvoie à des représentations fortes liées à des mythes et mystères. En même temps, elle souffre d'une assez large méconnaissance au sein du grand public créant ainsi un fort décalage entre perception et réalité.

En effet, longtemps gérées en vase clos par les professionnels de la filière forêt bois sans nécessairement interroger la vision des citoyens sur les pratiques sylvicoles, l'intérêt renouvelé de la société porté à ces espaces nécessitent aujourd'hui d'établir un dialogue constructif entre les différents usagers des forêts. Ce dialogue territorial autour des pratiques forestières doit aussi permettre de questionner la gestion des espaces boisés dans un contexte de changement climatique et de crises sanitaires de plus en plus impactant pour nos forêts qui jouent cependant un rôle majeur dans l'atténuation de ces phénomènes.

Mardi 29 mars

9h : Mot de bienvenue par le Parc d'Aubrac et Jacques CHARRON, président de la commission Forêt de la Fédération

9h30 : Plénière d'ouverture sur le thème générale du séminaire « Forêt et société » Présentation de réflexions, retours d'expérience, de travaux de recherche sur le sujet avec des grands témoins et regards croisés avec les participants

12h : Déjeuner sur place

14h : Départ pour les visites sur le Parc d'Aubrac

3 circuits de découverte permettant d'aller à rencontre d'initiatives menées par le Parc et ses partenaires et d'acteurs engagés sur le territoire

19h : retour sur le site du séminaire

Repas des Parcs et soirée conviviale

Mercredi 30 mars

8h – 8h45 : Petit-déjeuner

9h- 12h : Travail en ateliers organisés en simultané

- Carbone : La forêt et le bois au service d'une société bas carbone (labels, sylviculture, relation adaptation/atténuation)
- Médiation, gouvernance et dialogue territorial : Quelle place pour les citoyens dans les choix de pratiques sylvicoles ?
- Concertation et pédagogie : Comment partager les connaissances pour un point de vue éclairé sur la forêt ?
- Filières, traçabilité des produits et circuits courts : Quelle relation entre société et produits bois ?

Les ateliers s'appuieront sur des présentations d'expériences.

12h : Déjeuner sur place

14h- 15h30 : Séance plénière de clôture

ORGANISATION ET PARTICIPATION

Localisation et accès

. Lieu du séminaire : Domaine du Ventouzet

Téléphone : 04 66 42 83 11 / 06 51 64 86 19

Mail : leventouzet@orange.fr - Site : <http://leventouzet.com>

. Navette entre la gare de Aumont-Aubrac et le site du séminaire

Pour les passagers en train, une navette est prévue le 28/3 à 18h45 au départ de la gare et le 30/3 au départ du Domaine du Ventouzet à 16h20

(prévoir 15 à 20 minutes de trajet)

. Hébergement

Il est prévu sur le Domaine du Ventouzet et au sein d'hôtels à 15mn du Domaine) : séjours bastides de Nasbinals (hôtel de la route d'Argent ; hôtel la Randonnée ; hôtel le Bastide).

Modalités d'inscription et forfait participant

. Inscriptions

Elles se font directement sur internet en cliquant **avant le 18 février** sur le **lien suivant** : [S'inscrire ici](#)

. Forfait participant

Type du séjour	Forfait/personne	
	Hébergement en hôtel	Hébergement au Domaine
Forfait complet : du dîner du 28/3 au déjeuner du 30/3	166 €	126 €
Forfait avec arrivée le 29/3 matin	124 €	84 €
Forfait journée sans hébergement	42 €	

La Fédération des Parcs prend en charge les coûts pédagogiques et d'intervenants. Elle centralise les paiements de l'ensemble des coûts du séminaire puis refacture un forfait à chaque participant.